



Dimanche 28 avril 2019

Organisé par Saint-Briac Sport Moteur : Le Pont Martin-35800 Saint-Briac sur Mer

E-mail : thierry.schimpff@wanadoo.fr . Tel : 06 86 41 50 56

Programme

80 kilomètres environ, en trois étapes

2 pompes à essence seulement: au départ à **Collinée**, à l'arrivée au **Gouray**

Départ : Collinée.

Rendez-vous à **9h**. Café d'accueil. Remise des enveloppes avec le plan du parcours et les bons de restauration et boissons pour l'équipage.

Halte apéritive à **Plémet**, déjeuner à **Plessala**.

Arrivée : Le Gouray, dans le cadre du rassemblement des **Véhicules d'Epoque du Centre Bretagne**.

Le nombre de véhicules admis, autos, motos et utilitaires sera limité à 130.

L'Union des Commerçants du Mené et la ville de Plémet vous offrent, dans le prix de la participation aux frais :

- Une plaque magnétique que vous mettrez, ce jour là, en évidence sur votre **véhicule de collection pré-1980 ou « d'exception »** (à la discrétion des organisateurs).
- Un carnet de 5 tickets de Tombola
- Le café d'accueil-petit-déjeuner
- L'apéritif
- Le déjeuner chaud assis
- Le goûter/boisson d'arrivée

Bulletin d'inscription

à retourner signé, accompagné de votre chèque à l'ordre de l'**ACAC**

(Association des Commerçants et Artisans de Collinée)

à **Saint-Briac Sport Moteur**, Le Pont Martin-35800 Saint-Briac sur Mer

Impérativement avant le 12 avril 2019

NOM : PRENOM :

Adresse :

Email : Tel :

Véhicule utilisé le 28 avril 2019 : MARQUE :

TYPE : ANNEE :

Véhicule de collection d'**avant 1980**. Véhicule d'exception suivant accord des organisateurs.

TARIFS :

Véhicule (auto, moto, camion) : **20,00 € pour le conducteur** =

15,00 € par passager X =

Soit un total de : €

Fait à :

Le :

Signature :

Le parcours sera tenu secret jusqu'au départ. Les routes ouvertes réclament la plus grande prudence de chacun, même si toute une équipe de motards bénévoles assurera la sécurité.

Aucune inscription non accompagnée de son règlement ne sera prise en compte.

Les annulations reçues au-delà du 12 avril 2019 ne seront pas remboursées.